

COMPTE RENDU « AGENDA 21 » Développement Solidaire et Responsable du Territoire Réunion du 17 mars 2006 à Uzeste

Les Elus, Madame Harribey et Monsieur Pairoys, rappellent que le développement économique du canton est un enjeu fort. Dans le cadre des compétences obligatoires de la Communauté de Communes figure en premier lieu le Développement Economique.

Constat : L'ensemble des participants reconnaît que le canton a connu, et connaît, une baisse des emplois. Deux causes sont immédiatement identifiées et qui ne facilitent pas la création :

- la politique actuelle d'aide n'est pas suffisamment forte pour aider à la création de structures sur plusieurs exercices (aspect financier),
- mauvaise connaissance de la réalité économique locale par les créateurs d'entreprises (peut être les accompagner par des entrepreneurs locaux ?).

Tous s'attachent à reconnaître qu'il est nécessaire de lutter contre le phénomène de village dortoir.

Plusieurs pistes de réflexion sont relevées. Elles soulignent toutes que la création doit se faire à partir de nos richesses (atouts) locales.

Le tourisme s'inscrit naturellement dans ce schéma. Mettre en avant notre histoire, nos sites tout en préservant notre environnement (écotourisme,...)

Cette croissance endogène devrait se faire entre autre sur nos richesses que sont le bois, l'agriculture. Ces créations d'entreprises « écologiques » donneraient une identité au territoire. Il n'y a pas d'antagonisme entre développement économique et respect du territoire.

Les exemples de création proposés illustrent parfaitement cela. Réfléchir sur de nouveaux métiers (ou des métiers réactualisés) par exemple, le chauffage solaire, géothermie, bois, granulés. Sur notre secteur, il est très difficile de trouver de tels intervenants.

Madame Harribey rappelle que la zone d'activités que va créer la Communauté de Communes, Zone des Trois Cirons (Usine Socar), s'inscrit totalement dans cette démarche. La Communauté de Communes vise deux objectifs :

- 1- l'économie : offrir des lieux d'installation à des entreprises de la filière bois ou de la filière construction ou tout autre,

- 2- préserver notre patrimoine par la réhabilitation de bâtiments traditionnels (fin XIX, début XX) qui sont reconnus (par exemple : les deux cheminées de l'usine Socar) et rendre à ces bâtiments leur première vocation : l'industrie.

D'autres pistes sont envisagées :

- construction bois : exploiter le Pin des Landes.

Cette réflexion est déjà engagée par le Pays des Landes de Gascogne. Par contre ce débouché doit s'accompagner par un développement du bois d'œuvre, ce qui nécessite une collaboration avec la filière sylvicole.

De nombreux participants ont relevé que la demande pour la maison en bois était forte mais que le coût restait important. Cela a pour conséquence que les constructions actuelles sont souvent faites à partir de bois importé (pas d'offre). Il a été aussi noté que les terres agricoles se faisaient de plus en plus rares. Une gestion prévisionnelle et responsable du territoire devrait permettre de favoriser l'installation d'agriculteurs « bio ». Actuellement, il y a une forte pression foncière, ce qui restreint l'offre des terres agricoles.

Les PLU, qui seront réfléchis dans les prochains mois pourraient être un début de réponse à ce constat.

Développement Solidaire du Territoire se rythme aussi par l'insertion. Insertion par l'économie et économie solidaire. Les associations sont un gisement d'emplois mais malheureusement les moyens ne correspondent pas aux besoins.

Il serait nécessaire de mutualiser, regrouper les demandes et connaître les besoins saisonniers des différents secteurs afin d'offrir plusieurs débouchés d'emploi, exemple : Travail en forêt (la saison haute est l'hiver). Travaux liés au tourisme (la saison haute est l'été).

Pour certains, il peut y avoir complémentarité pour l'emploi entre différents secteurs de l'économie.

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET RESPONSABLE DU TERRITOIRE.

- Pistes de réflexion :
- soutien à la création d'entreprises. Rôle de la Communauté des Communes : création d'une zone économique.
- Autres aides directes ou indirectes :
Comment faciliter l'installation d'entreprises et de commerces :
- Location ou achats de bâtiments : recenser les offres et les opportunités.
- Maîtrise du foncier par les PLU, déterminer les zones économiques, réserve foncière.

Valorisation de nos atouts : bois, agriculture y compris par la formation : coopération entre les Communautés des Communes de Bazas, Captieux-Grignols, et de Villandraut (Centre Economie Emploi Formation).

Le développement solidaire et responsable du territoire ne doit pas être vu exclusivement d'un point de vue économique mais aussi par les axes de l'urbanisme, de la solidarité, de la coopération, de la démocratie participative.

- Groupements d'employeurs.